

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève

**Band:** 28 (1980)

**Artikel:** Une brique mystérieuse...

**Autor:** Dukan, Michèle / Sirat, Colette

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728517>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

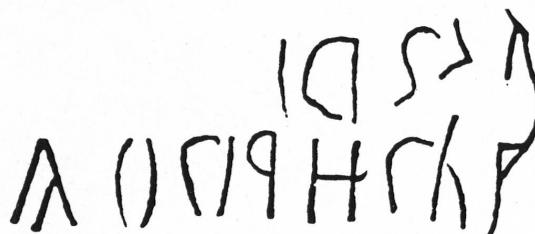
# Une brique mystérieuse...

par Michèle DUKAN et Colette SIRAT

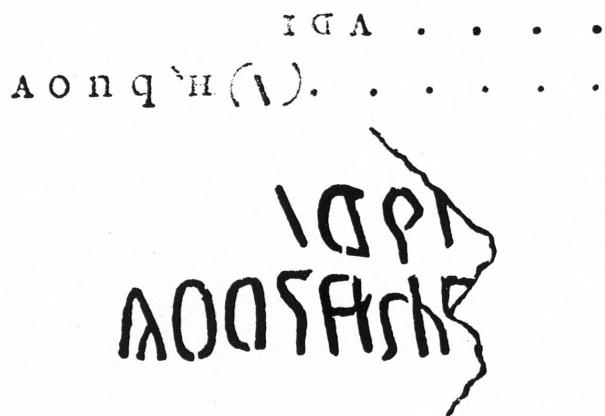
En mai 1975, Jean Mallon, le savant auteur de la *Paléographie romaine*, remettait au Comité de Paléographie hébraïque le moulage d'une brique romaine, portant inscription et empreinte d'animal, conservée au Musée d'art et d'histoire de Genève, sous la référence C 1625. Le moulage, accompagné de la reproduction des articles cités ci-après et de la photographie de la planche 1, lui avait été adressé par M. Jean-Louis Maier, conservateur de ce musée, lequel lui demandait de tenter, de déchiffrer l'inscription.

Depuis fort longtemps, cette inscription piquait la curiosité des paléographes. Le 22 mars 1838, H. Boissier présentait, devant la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, une communication à propos d'*«une brique avec inscription en caractères hébraïques trouvée à Landecy»* et le 26 avril de la même année, il l'évoquait de nouveau à propos de l'ensemble des *«briques antiques trouvées à Landecy»*, briques qui avaient servi à la construction de canaux. De ces deux communications orales, il ne reste qu'une brève mention dans un Rapport de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève<sup>1</sup>.

Th. Mommsen, quant à lui, considérait l'inscription comme latine et en publiait le dessin dans ses *Inscriptiones Helveticae Latinae*<sup>2</sup>, sans toutefois en proposer de lecture:



En 1876, A. Allmer et A. de Terrebasse<sup>3</sup> considéraient l'inscription comme illisible. Ils en proposaient cependant la lecture suivante et en donnaient un nouveau dessin.



En 1929, W. Deonna<sup>4</sup>, dans un article sur *«les briques avec empreintes d'animaux»* donnait la photographie de l'inscription, faisait l'historique des tentatives de déchiffrement et affirmait: «Les caractères n'ont rien d'hébraïque: la brique porte un graffite en lettres cursives d'époque romaine tracé avant la cuisson, sur deux lignes, dont la lecture est douteuse».

L'inscription de la brique de Genève présentait donc, dès l'abord, un caractère fort intéressant: de très bons spécialistes la considéraient comme latine, d'autres excellents spécialistes affirmaient aussi violemment qu'elle n'est pas latine. H. Boissier la prenait pour une inscription hébraïque. Notre impression première concordait avec celle d'H. Boissier. En effet, si on la lit dans le sens inverse



Planche n° 1

de celui proposé par Th. Mommsen, etc..., les caractères hébraïques sont bien ceux que l'on trouve au début de l'ère chrétienne et nous avons pu déchiffrer la première ligne où nous lisions:

**שְׁמָרָה**

Si les caractères paraissaient hébraïques, le sens de l'inscription restait incompréhensible.

A quel usage avait pu servir la brique? Les empreintes de pattes d'animaux étaient-elles significatives ou accidentielles?

Les briques d'époque romaine trouvées dans la région de Landecy sont nombreuses: notons par exemple celles qui furent trouvées lors de la fouille d'une nécropole de Cartigny et dont un nombre important se trouve au Musée d'art et d'histoire de Genève. On connaît d'autre part l'existence de fours à tuiles et à briques dans la région de Chancy.

Parmi ces briques, nombreuses sont celles qui portent des empreintes d'animaux: chien, chèvre, veau... Certaines sont signalées dans l'article de W. Deonna que nous avons déjà cité. Particulièrement frappante est la remarque

de Troyon: «à Palézieux, une chambre de Monsieur le Préfet de Miéville a pour parquet de grandes briques romaines dont une porte une inscription, d'autres portent l'empreinte de pieds de chèvres et de pattes de petits chiens. Ces briques proviennent des bains romains découverts au Martinet, près de Palézieux».

Quant à la cause de ces empreintes, certains les attribuent à la présence fortuite d'animaux dans les environs de la fabrique de briques, d'autres pensent qu'elles sont dues à la survie d'une croyance au pouvoir magique des animaux en question. C'est à Lyon, au Musée de la civilisation gallo-romaine, que l'hypothèse de l'utilisation à des fins magiques des empreintes d'animaux s'est révélée fausse. En effet, mesurant, en compagnie de J. Lasfargues, conservateur au Musée, les empreintes

de pattes de poulet sur une brique, on a pu constater que le poulet était revenu sur ses pas, gardant toujours la même allure et laissant des traces à égale distance les unes des autres, dans un sens comme dans l'autre. Ce qui prouverait, semble-t-il, que le poulet en question ne servait pas de «bouc émissaire» mais tout simplement se promenait à l'endroit où les briques séchaient! (Planche 2)

Le chien ne pouvait donc en rien nous aider à comprendre l'inscription.

Une autre démarche s'imposait: comparer avec soin les différentes lettres de l'inscription avec celles des autres inscriptions hébraïques plus ou moins contemporaines.

Nous n'avons aucun témoin de l'écriture hébraïque telle qu'elle a été écrite dans les régions avoisinant Landecy, au début de l'ère

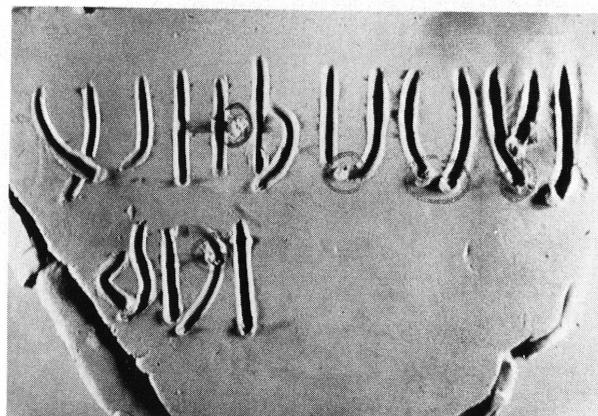
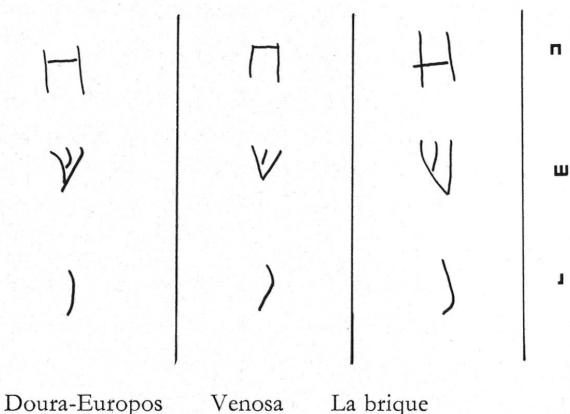
Planche n° 2



chrétienne. Plus au sud la première inscription est celle de Narbonne qui date de 687.

En revanche, c'est dans des graphies relativement proches qu'ont été écrits divers graffitis; en particulier ceux de la catacombe juive de Venosa qui dateraient du II<sup>e</sup> au VI<sup>e</sup> siècle.

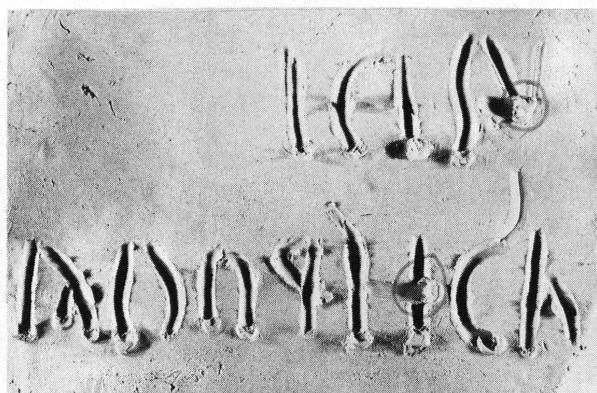
Certaines inscriptions de Doura-Europos présentent le même aspect cursif que les lettres de la brique.



Reconstitution de l'inscription dans le sens «hébraïque».



Moulage de la brique.



Reconstitution de l'inscription dans le sens «latin».

Planche n° 3

droite à gauche. Si l'inscription avait été latine, ils auraient été tracés de gauche à droite. Ainsi pour le H: le seul ductus possible dans une écriture latine est . Or sur la brique, il est . C'est bien entendu cette direction droite gauche des traits horizontaux qui fait dire à J. Mallon que le ductus ne peut être romain (Planche 3).

Voici donc l'hypothèse latine écartée elle aussi.

La seule hypothèse restant possible est celle d'une écriture alphabétique, tracée de droite à gauche, et l'on peut penser à l'étrusque ou au celte-ibère. Ces deux langues, qui furent écrites en caractères latins mais de droite à gauche, du moins dans certains cas, n'ont pas été déchiffrées.

La brique garde donc son mystère, pour le moment du moins.

Plusieurs points sont toutefois remarquables: d'abord la ressemblance des caractères

alphabétiques dans les divers alphabets qui ont été utilisés à cette époque dans l'Empire romain. Chacune des lettres, prise séparément, et lorsque la forme se réduit au tracé, sans que l'on tienne compte du ductus, peut être rapprochée de différentes lettres dans des alphabets fort différents. Cette affinité de toutes les formes des alphabets qui furent écrits dans l'Empire romain est très caractéristique d'une époque où la prédominance culturelle et esthétique gréco-latine était acceptée par tous les peuples de la *Romania*.

Cette ressemblance entre les alphabets explique que latinistes comme hébreïsants aient pu s'y tromper et reconnaître dans les caractères de la brique des écritures qui leur étaient familières. Cette simple constatation vient démontrer la nécessité d'une approche plus large dans l'étude de l'écriture et d'une comparaison étendue à tous les alphabets écrits dans une même civilisation, à une même époque.

J'aimerais exprimer toute ma gratitude à M. Georges de Loyer, conservateur en chef du Musée Calvet à Avignon, et M. Lasalle, conservateur en chef du Musée de Nîmes, qui ont bien voulu prêter une oreille attentive aux problèmes que posait la brique et nous aider de leur compétence et des ressources de leur musée.

<sup>1</sup> *Rapport sur l'activité de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, de 1838 à 1888, Genève, 1889, p. 25.

<sup>2</sup> Publiées en 1854 (*Mitt. der antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, X. Band).

<sup>3</sup> *Inscriptions antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné*, vol. IV, n° 1981, p. 477. Dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum XII*, n° 5681, 6, p. 87, c'est le dessin d'Allmer qui est repris.

<sup>4</sup> *Indicateur d'Antiquités suisses*, XXI, p. 29.

